



Les Courses du Grand Ballon

Règlement 2025



Sous réserve de modifications imposées par les autorités compétentes

Montée du Grand Ballon : La Montée du Grand Ballon se court principalement sur des chemins forestiers et sentiers entre 350m et 1425m d'altitude. Le **départ** se fera au niveau de l'école primaire de Willer-sur-Thur à **10h**. Le dénivelé positif est conséquent et la course s'adresse à des coureurs endurants et habitués de ce type d'effort. Le tracé sera matérialisé par des fanions disposés le long du parcours et à chaque intersection. Des bénévoles situés à divers endroits stratégiques du parcours indiqueront également la direction à suivre aux coureurs.

Défi du Grand Ballon : Le Défi du Grand Ballon se court principalement sur des chemins forestiers et sentiers entre 350m et 1425m d'altitude. Le **départ** se fera au niveau de l'école primaire de Willer sur Thur à **8h30**. Le dénivelé positif est conséquent et la course s'adresse à des coureurs endurants et habitués de ce type d'effort. Le tracé sera matérialisé par des fanions disposés le long du parcours et à chaque intersection. Des bénévoles situés à divers endroits stratégiques du parcours indiqueront également la direction à suivre aux coureurs.

Mini-trail de l'Ostein : Parcours de 9km et 350m de dénivelé positif. C'est la nouveauté de cette édition. Le **départ** se fera au niveau de l'école primaire de Willer sur Thur à **10h30**. Course nature avec un passage à mi-parcours au niveau de la ferme du Ostein.

Barrières horaires

Montée du Grand Ballon : la limite horaire à l'arrivée est fixée à 13h, soit 3h de course, limite basée sur le calcul d'une vitesse moyenne approximative de 5km/h et adaptée aux difficultés. Passée cette limite, les concurrents ne seront plus classés et mis hors course. L'organisation assurera la fermeture du parcours via un ou plusieurs traileurs qui suivront le tracé après les derniers coureurs.

Défi du Grand Ballon : les coureurs devront passer au sommet sous les 3h dans le sens montant sous peine de se voir arrêtés et rapatriés vers l'arrivée par l'organisation. La limite horaire à l'arrivée est fixée à 13h30, soit 5h de course. Passée cette limite, les concurrents ne seront plus classés et mis hors course. L'organisation assurera la fermeture du parcours via un ou plusieurs traileurs qui suivront le tracé après les derniers coureurs.

Une 1^{ère} barrière horaire d'une heure quinze (1h15) est fixée au ravitaillement de Goldbach pour les deux courses, soit 9h45 pour le défi et 11h 15 pour la Montée.

Important : en cas d'intempéries et pour toute raison de force majeure, l'organisateur se réserve le droit de raccourcir ou de modifier les parcours.

Briefing

15mn avant le départ aura lieu un briefing avec la présence obligatoire de tous les coureurs afin de dispenser les dernières consignes en matière de tracé et de sécurité (déchets à jeter dans les poubelles placées aux ravitaillements, respect du code de la route, application des consignes données par les bénévoles, etc..).

Conditions d'inscription

La course de la Montée et du Défi sont ouvertes aux hommes et femmes, licenciés ou non **âgés de plus de 20 ans** à la date de la course. L'organisateur fixe à 400 le nombre de dossards disponibles pour cette course.

Pour les personnes majeures de toutes nationalités, leur participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire à l'organisateur soit :

- D'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé et Encadrement) ne sont pas acceptées ;
- D'une attestation (papier, électronique ou de type QR Code) indiquant que la personne a réalisé le Parcours de Prévention Santé (ou « PPS ») mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée dont les conditions d'utilisation seront établies également par cette dernière. Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué au maximum trois mois avant la date de la manifestation à laquelle la personne souhaite s'inscrire.



Les Courses du Grand Ballon

Règlement 2025



Le Mini-trail de l'Ostein est accessible à partir de la catégorie U18, cadets (16/17 ans).

Pour les **personnes mineures** de toutes nationalités, leur participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire à l'organisateur soit :

- D'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées). La licence Athlé entreprise est délivrée conformément aux Règlements généraux de la FFA.

- D'un questionnaire relatif à son état de santé renseigné conjointement par l'athlète et les personnes exerçant l'autorité parentale, dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des sports. Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le mineur attestent auprès de la FFA que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la discipline concernée en compétition datant de moins de six mois.

Dans le cas où les participants étrangers sont tenus de fournir un certificat médical d'absence de contre-indication, ce certificat doit être rédigé en langue française, daté, signé et permettre l'authentification du médecin, que ce dernier soit ou non établi sur le territoire national. S'il n'est pas rédigé en langue française, une traduction en français doit être fournie.

Si ces conditions ne sont pas respectées, le coureur ne pourra prendre part à la course et ne pourra prétendre à un remboursement de son inscription.

Catégories	Code	Année naissance
U18 cadets	CA	2008 à 2009
U20 juniors	JU	2006 à 2007
U23 espoirs	ES	2003 à 2005
Seniors	SE	1991 à 2002
Masters	MA	1990 et avant

TARIFS

	8 janvier au 28 février	1 ^{er} mars au 27 avril	A partir du 28 avril et sur place
Montée du Grand Ballon	12€/14€	16€/18€	18€/20€
Défi du Grand Ballon	23€/25€	25€/27€	29€/31€
Mini-trail de l'Ostein	8€/10€	10€/12€	12€/14€

Licenciés / non licenciés

Inscription en ligne sur le site de notre partenaire SPORKRONO à partir du 8 janvier 2025.

Il sera possible de s'inscrire le jour de la course dans la limite des places disponibles.

En s'inscrivant, les compétiteurs reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement et l'acceptent. L'inscription ne pourra faire l'objet d'un remboursement pour quelque motif que ce soit.

Assurance

Le club organisateur a souscrit une assurance responsabilité civile et dégage son entière responsabilité pour tout incident, accident, dommage corporel ou matériel pouvant survenir avant, pendant ou après l'épreuve.



Les Courses du Grand Ballon

Règlement 2025



Assurance dommages corporels : sauf s'ils y ont renoncé, les athlètes licenciés FFA sont couverts par une assurance dommages corporels. Il est vivement conseillé aux autres athlètes de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer.

Modification / Annulation

La Montée du Grand Ballon se tiendra quelque soit la météo mais en cas de phénomène climatique important (tempête, etc..) ou pour des raisons évidentes de sécurité, l'organisation se réserve le droit de modifier le tracé, d'arrêter voire d'annuler la course et ce sans qu'une quelconque indemnité puisse lui être réclamée.

Les coureurs devront respecter les décisions des organisateurs, par la voix des signaleurs et autres bénévoles en cas de phénomène climatique important. S'ils sont stoppés sur le parcours, ils devront suivre les indications qui leurs seront données.

Retrait des dossards

Les coureurs peuvent retirer leur dossard le samedi 3 mai de 15h à 18h, et le dimanche 4 mai dès 6h30.

Ravitaillements

Chaque coureur devra avoir son gobelet personnel pour les ravitaillements.

Montée du Grand Ballon : Ravitaillement 1 à Goldbach (km 7), Ravitaillement 2 au col du Haag. Ravitaillement à l'arrivée au sommet.

Défi du Grand Ballon : Ravitaillement 1 à Goldbach (km 7), Ravitaillement 2 et 3 au col du Haag (les coureurs y passent par 2 fois (km 12 et km 15). Ravitaillement 3 (km 18,5) selon conditions météo.

Mini-trail du Ostein : Pas de ravitaillement prévu mais, en fonction des conditions météorologiques, l'organisation se réserve la possibilité d'ajouter un ravitaillement liquide au niveau de la ferme de l'Ostein.

Aucun ravitaillement sauvage en dehors des sites prévus ne sera toléré, par respect pour le milieu naturel, et sous peine d'exclusion de la course.

Matériel obligatoire

La Montée du Grand Ballon est une course exigeante et réservée aux coureurs endurants et entraînés. Il leur revient de décider ou non d'emmener à boire avec eux.

Le dossard devra être porté sur l'avant et sera visible durant toute l'épreuve sous peine de mise hors course.

Bâtons non autorisés pour La Montée du Grand Ballon.

Le Défi du Grand Ballon est une course exigeante. Elle est courue en semi autosuffisance avec le matériel obligatoire qui suit :

- réserve de boisson de 1l minimum
- réserve alimentaire suffisante (barre énergétiques, etc...)
- une couverture de survie de taille adulte
- un sifflet
- un téléphone portable avec le numéro d'urgence enregistré qui vous sera communiqué lors du retrait des dossards : le noter ou le prendre en photo avant le départ.

L'organisation procédera avant, pendant et à l'arrivée de la course à des contrôles inopinés du matériel obligatoire.

Le dossard devra être porté sur l'avant et sera visible durant toute l'épreuve sous peine de mise hors course.

Bâtons autorisés sur le Défi du Grand Ballon.

Secours

Plusieurs véhicules de secours seront présents sur la course à mi parcours et se déplaceront en fonction de l'heure et de l'avancement des coureurs. Une équipe de secouristes sera aussi mise en place au passage du chalet hôtel du Grand Ballon.



Les Courses du Grand Ballon

Règlement 2025



Chaque coureur devra enregistrer le numéro d'urgence, communiqué lors du retrait des dossards, pour signaler un abandon ou un problème physique.

Environnement

Afin de respecter les espaces naturels traversés, il est strictement interdit d'abandonner quelque déchet que ce soit sur le parcours, sous peine de disqualification immédiate. Le parcours proposé emprunte des chemins et sentiers déjà tracés et recommandés, il est donc obligatoire de suivre les chemins ou sentiers balisés afin de préserver le site.

Droit à l'image

Chaque participant autorise l'organisation et ses partenaires (médias, sponsors, etc..) à utiliser les photos et vidéos prises lors de cet évènement sur lesquelles ils sont susceptibles de figurer.

Remarque : ce règlement peut être modifié à tout moment par l'organisateur. Merci de consulter régulièrement le site de la course afin de se tenir au courant des éventuels changements.